

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2016

Convocation le 7 mars 2016

L'an deux mille seize, le quatorze mars à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : *Jérôme Bonafous, Roger Bourhoven, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Daniel Hobmaier, Elisabeth Bousquet, Rémy Soullignac, Fabrice Redoules, Frédérique Boret, Sylvia Goulding, Sylvia Jouhanneau*

Secrétaire de séance: *Frédérique Boret.*

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 ET VOTE DU TAUX DES TAXES

Sous la Présidence de Jérôme Bonafous, Maire, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2016.

En fonctionnement

*les dépenses s'élèvent à **244 642.70€**

*les recettes s'élèvent à 141 340€ avec un résultat reporté de 103 302.70€ soit **244 642.70€**

En investissement

* les dépenses s'élèvent à 219 876.22€ avec des restes à réaliser de 24 276.94€ soit **244 153.16€**.

* les recettes à 244 153.16€ et des restes à réaliser de 34 324.68€ soit **244153.16€**.

Dans la même séance est voté le taux des taxes :

- Taxe d'habitation : 8.4%
- Taxe Foncière bâti : 6.99%
- Taxe Foncière non-bâti : 41.65%
- CFE : 11.93%

POUR: 11

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Les Arques, le 14 mars 2016
Le Maire,
Jérôme Bonafous

Fait et délibéré
en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 16/03/2016

Le Maire,
Jérôme Bonafous